Ce document est extrait de la base de données textuelles Frantext réalisée par l'Institut National de la Langue Française (InaLF)

Analyse [de la] formule arithmétique [Document électronique] / F. Quesnay

p43

ANALYSE DE LA FORMULE ARITHMETIQUE DU TABLEAU ECONOMIQUE D

LA DISTRIBUTION DES DéPENSES ANNUELLES D' UNE NATION AGRICOLE>

p45

La nation est réduite à trois classes de citoyens : la classe productive, la classe des propriétaires et la classe stérile.

La classe productive est celle qui fait renaître par la culture du territoire les richesses annuelles de la

p46

nation, qui fait les avances des dépenses des travaux de l'agriculture, et qui paye annuellement les revenus des propriétaires des terres. On renferme dans la dépendance de cette classe tous les travaux et toutes les dépenses qui s' y font jusqu' à la vente des productions à la première main ; c' est par cette vente qu' on connaît la valeur de la reproduction annuelle des richesses de la nation.

La classe des propriétaires comprend le souverain, les possesseurs des terres et les décimateurs. Cette classe subsiste par le revenu ou produit net de la culture, qui lui est payé annuellement par la classe productive, après que celle-ci a prélevé, sur la reproduction qu' elle fait renaître annuellement, les richesses nécessaires pour se rembourser de ses avances annuelles et pour entretenir ses richesses d'exploitation. La classe stérile est formée de tous les citoyens

# **Livros Grátis**

http://www.livrosgratis.com.br

Milhares de livros grátis para download.

occupés à d' autres services et à d' autres travaux que ceux de l' agriculture, et dont les dépenses sont payées par la classe productive et par la classe des propriétaires, qui eux-mêmes tirent leurs revenus de la classe productive.

Pour suivre et calculer clairement les rapports de ces différentes classes entre elles, il faut se fixer à un cas quelconque ; car on ne peut établir un calcul positif sur de simples abstractions.

# p47

Supposons donc un grand royaume dont le territoire porté à son plus haut degré d'agriculture rapporterait tous les ans une reproduction de la valeur de 5 milliards ; et où l'état permanent de cette valeur serait établi sur les prix constants qui ont cours entre les nations commerçantes, dans le cas où il y a constamment une libre concurrence de commerce, et une entière sûreté de la propriété des richesses d'exploitation de l'agriculture.

Le tableau économique renferme les trois classes et leurs richesses annuelles, et décrit leur commerce dans la forme qui suit.

Classe productive

avances

annuelles de cette

classe, montant à

2 milliards qui ont

produit 5 milliards,

dont 2 milliards sont

en produit net ou

revenu.

Classe des propriétaires

revenu

de 2 milliards pour

cette classe ; il s' en

dépense 1 milliard

en achats à la classe

productive et l' autre

milliard en achats à

la classe stérile.

Classe stérile

avances

de cette classe de la

somme de 1 milliard

qui se dépense par

la classe stérile en

achats de matières

premières à la classe

productive.

Ainsi la classe productive vend pour 1 milliard de

productions aux propriétaires du revenu, et pour 1 milliard

# p48

à la classe stérile qui y achète les matières premières de ses ouvrages, ci : 2 milliards le milliard, que les propriétaires du revenu ont dépensé en achats à la classe stérile, est employé par cette classe pour la subsistance des agents dont elle est composée, en achats de productions prises à la classe productive, ci : 1 milliard total des achats faits par les propriétaires du revenu et par la classe stérile à la classe productive, ci : 3 milliards de ces 3 milliards reçus par la classe productive pour 3 milliards de productions qu' elle a vendues, elle en doit 2 milliards aux propriétaires pour l'année courante du revenu, et elle en dépense 1 milliard en achats d'ouvrages pris à la classe stérile. Cette dernière classe retient cette somme pour le remplacement de ses avances, qui ont été dépensées d'abord à la classe productive en achats de matières premières qu'elle a employées dans ses ouvrages. Ainsi ses avances ne produisent rien ; elle les dépense, elles lui sont rendues, et restent toujours en réserve d'année en année. Les matières premières et le travail pour les ouvrages montent les ventes de la classe stérile à 2 milliards. dont 1 milliard est dépensé pour la subsistance

### p49

des agents qui composent cette classe ; et l' on voit qu' il n' y a là que consommation ou anéantissement de productions et point de reproduction ; car cette classe ne subsiste que du payement successif de la rétribution due à son travail, qui est inséparable d' une dépense employée en subsistances, c' est-à-dire en dépenses de pure consommation, sans régénération de ce qui s' anéantit par cette dépense stérile, qui est prise en entier sur la reproduction annuelle du territoire. L' autre milliard est réservé pour le remplacement de ses avances, qui, l' année suivante, seront employées de nouveau à la classe productive en achats de matières premières pour les ouvrages que la classe stérile fabrique.

Ainsi les 3 milliards, que la classe productive a reçu (s) pour les ventes qu' elle a faites aux propriétaires du revenu et à la classe stérile, sont employés par la classe productive au payement du revenu de l' année courante de 2 milliards et en achats de 1 milliard d' ouvrages qu' elle paye à la classe stérile.

La marche de ce commerce entre les différentes classes et ses conditions essentielles ne sont point hypothétiques.

Quiconque voudra réfléchir verra qu' elles sont fidèlement copiées d' après la nature : mais les données dont on s' est servi, et l' on en a prévenu, ne sont applicables qu' au cas dont il s' agit ici.

p50

Les divers états de prospérité ou de dépérissement d' une nation agricole offrent une multitude d' autres cas et par conséquent d' autres données, dont chacune est le fondement d' un calcul particulier qui lui est propre en toute rigueur.

Celles d'où nous sommes partis fixent, d'après la règle la plus constante dans l'ordre naturel, à 5 milliards la reproduction totale que la classe productive fait renaître annuellement avec 2 milliards d' avances annuelles sur un territoire tel que celui que nous avons décrit. Selon cette hypothèse, les avances annuelles reproduisent deux cent cinquante pour cent. Le revenu des propriétaires peut être alors égal aux avances annuelles. Mais ces données ont des conditions sine quabus non ; elles supposent que la liberté du commerce soutient le débit des productions à un bon prix, par exemple, le prix du blé à 18 livres le setier ; elles supposent d'ailleurs que le cultivateur n'ait à paver directement ou indirectement d'autres charges que le revenu : dont une partie, par exemple, les deux septièmes, doit former le revenu du souverain. Selon ces données sur un revenu total de 2 milliards, la part du souverain serait de 572 millions ; celle des propriétaires serait de quatre septièmes ou 1 milliard 144 millions ; celle des décimateurs d'un septième ou 286 millions, l'impôt compris. Il n' y a aucune manière

p51

d'établir l'impôt qui puisse fournir un aussi grand revenu public, sans causer aucun dépérissement dans la reproduction annuelle de la nation.

Les propriétaires, le souverain et toute la nation ont un grand intérêt que l'impôt soit établi en entier sur le revenu des terres immédiatement ; car toute autre forme d'imposition serait contre l'ordre naturel, parce qu'elle serait préjudiciable à la reproduction et à l'impôt, et que l'impôt retomberait sur l'impôt même.

Tout est assujetti ici-bas aux lois de la nature : les

hommes sont doués de l' intelligence nécessaire pour les connaître et les observer ; mais la multiplicité des objets exige de grandes combinaisons qui forment le fond d' une science évidente fort étendue, dont l' étude est indispensable pour éviter les méprises dans la pratique.

Des 5 milliards de reproduction totale, les propriétaires du revenu et la classe stérile en ont acheté pour 3 milliards pour leur consommation ; ainsi il reste encore à la classe productive pour 2 milliards de productions ; cette classe a acheté en outre pour 1 milliard d' ouvrages à la classe stérile, ce qui lui fait un fonds annuel de 3 milliards, lequel est consommé par les divers agents occupés, aux différents travaux de cette classe qui sont payés par les avances annuelles de la culture, et aux diverses réparations journalières du fonds

p52

de l'établissement qui sont payées par les intérêts dont on va parler.

Ainsi la dépense annuelle de la classe productive est de 3 milliards, savoir, 2 milliards de productions qu' elle retient pour sa consommation, et 1 milliard d' ouvrages qu' elle a achetés à la classe stérile.

Ces 3 milliards forment ce qu' on appelle les reprises de la classe productive dont 2 milliards constituent les avances annuelles qui se consomment pour le travail direct de la reproduction des 5 milliards que cette classe fait renaître annuellement pour restituer et perpétuer les dépenses qui s' anéantissent par la consommation

l' autre milliard est prélevé par cette même classe sur ses ventes pour les intérêts des avances de son établissement. On va faire sentir la nécessité de ces intérêts.

1 yy le fonds des richesses d'exploitation qui constitue les avances primitives est sujet à un dépérissement journalier qui exige des réparations continuelles, indispensablement nécessaires pour que ce fonds important reste dans le même état, et ne marche pas progressivement vers un anéantissement total qui détruirait la culture et par conséquent la reproduction, et par conséquent les richesses de l'etat, et par conséquent aussi la population.

2 yy la culture est inséparable de plusieurs grands

accidents qui détruisent quelquefois presque entièrement la récolte ; telles sont la gelée, la grêle, la nielle, les inondations, la mortalité des bestiaux, etc... Si les cultivateurs

n' avaient aucun fonds en réserve, il s' ensuivrait qu' après de tels accidents ils ne pourraient pas payer les propriétaires et le souverain, ou qu' ils ne pourraient pas subvenir aux dépenses de leur culture l' année suivante ; ce dernier cas serait celui qui arriverait toujours, attendu que le souverain et les propriétaires ont l' autorité pour se faire payer ; et l' on sent les conséquences funestes d' un pareil anéantissement de culture qui retomberait bientôt et sans ressource sur les propriétaires, sur le souverain, sur les décimateurs, sur tout le reste de la nation.

Les intérêts des avances de l' établissement des cultivateurs doivent donc être compris dans leurs reprises annuelles. Ils servent à faire face à ces grands accidents et à l' entretien journalier des richesses d' exploitation qui demandent à être réparées sans cesse.

On a remarqué plus haut que les avances primitives étaient d' environ cinq fois plus fortes que les avances annuelles ; dans l' hypothèse actuelle où les avances annuelles sont de 2 milliards, les avances primitives sont donc de 10 milliards, les intérêts annuels de 1 milliard ne sont que sur le pied de 10 %. Si l' on considère la quantité de dépenses auxquelles ils doivent

### p54

subvenir ; si l' on songe à l' importance de leur destination ; si l' on réfléchit que sans eux le payement des fermages et de l' impôt ne serait jamais assuré, que la régénération des dépenses de la société s' éteindrait, que le fonds de richesse d' exploitation et, par conséquent, la culture disparaîtraient, que cette dévastation anéantirait la plus grande partie du genre humain, et renverrait l' autre vivre dans les forêts ; on sentira qu' il s' en faut beaucoup que le taux de 10 % pour les intérêts des avances périssables de la culture soit un taux trop fort.

Nous ne disons pas que tous les cultivateurs retirent annuellement, outre leurs avances annuelles, 10 % pour les intérêts de leurs avances primitives ; mais nous disons que telle est une des principales conditions d' un état de prospérité ; que toutes les fois que cela n' est pas ainsi chez une nation, cette nation est dans le dépérissement, et dans un dépérissement progressif d' année en année, tel que, lorsque sa marche est connue, on peut annoncer par le calcul le moment de l' entière destruction. Nous disons d' ailleurs qu' un fonds placé aussi avantageusement pour la nation que

celui des avances de sa culture doit par lui-même rapporter net aux fermiers qui y joignent leurs travaux et l'emploi de leur intelligence, un intérêt annuel au

p55

moins aussi fort que celui que l' on paye aux rentiers fainéants.

La somme totale de ces intérêts se dépense annuellement, parce que les cultivateurs ne les laissent point oisifs ; car dans les intervalles où ils ne sont pas obligés de les employer aux réparations, ils ne manquent pas de les mettre à profit pour accroître et améliorer leur culture, sans quoi ils ne pourraient pas subvenir aux grands accidents. Voilà pourquoi on compte les intérêts dans la somme des dépenses annuelles.

Résumé

le total des 5 milliards, partagé d' abord entre la classe productive et la classe des propriétaires, étant dépensé annuellement dans un ordre régulier qui assure perpétuellement la même reproduction annuelle, il y a 1 milliard qui est dépensé par les propriétaires en achats faits à la classe productive et 1 milliard en achats faits à la classe stérile ; la classe productive, qui vend pour 3 milliards de productions aux deux autres classes, en rend 2 milliards pour le payement du revenu et en dépense 1 milliard en achats qu' elle fait à la classe stérile ; ainsi la classe stérile reçoit 2 milliards qu' elle emploie à la classe productive en achats pour la subsistance de ses agents et pour les matières premières de ses ouvrages ; et la classe productive dépense

p56

elle-même annuellement pour 2 milliards de productions, ce qui complète la dépense ou la consommation totale des 5 milliards de reproduction annuelle. Tel est l'ordre régulier de la distribution de la dépense des 5 milliards que la classe productive fait renaître annuellement par la dépense de 2 milliards d' avances annuelles, comprises dans la dépense totale des 5 milliards de reproduction annuelle. On va présentement offrir aux yeux du lecteur la formule arithmétique de la distribution de cette dépense. A la droite, en tête, est la somme des avances de la classe productive, qui ont été dépensées l'année précédente, pour faire naître la récolte de l'année actuelle. Au-dessous de cette somme est une ligne qui la sépare de la colonne des sommes que reçoit cette classe. A la gauche, sont les sommes que reçoit la classe stérile.

Au milieu, en tête, est la somme du revenu qui se partage, à droite et à gauche, aux deux classes, où elle est dépensée.

Le partage de dépense est marqué par des lignes ponctuées qui partent de la somme du revenu et vont en descendant obliquement à l' une et à l' autre classe. Au bout de ces lignes est de part et d' autre la somme que les propriétaires du revenu dépensent en achats à chacune de ces classes.

p57

Le commerce réciproque entre les deux classes est marqué aussi par des lignes ponctuées qui vont en descendant obliquement de l' une à l' autre classe où se font les achats ; et au bout de chaque ligne est la somme que l' une des deux classes reçoit de l' autre ainsi réciproquement par le commerce qu'elles exercent entre elles pour leurs dépenses. Enfin, le calcul se termine de chaque côté par la somme totale de la recette de chacune des deux classes. Et l' on voit que dans le cas donné, lorsque la distribution des dépenses suit l' ordre que l' on a décrit et détaillé ci-devant, la recette de la classe productive, en y comprenant les avances. est égale à la totalité de la reproduction annuelle, et que la culture, les richesses, la population restent dans le même état, sans accroît ni dépérissement. Un cas différent donnerait, comme on l' a dit plus haut, un résultat différent.

Si les propriétaires dépensaient plus à la classe productive qu' à la classe stérile, pour améliorer leurs terres et accroître leurs revenus, ce surcroît de dépenses employé aux travaux de la classe productive devrait être regardé comme une addition aux avances de cette classe.

La dépense du revenu est supposée ici, dans l'état de prospérité, se distribuer également entre la classe productive et la classe stérile, au lieu que la classe

p58

productive ne porte qu' un tiers de sa dépense à la classe stérile ; parce que les dépenses du cultivateur sont moins disponibles que celles du propriétaire ; mais plus l' agriculture languit, plus alors on doit lui consacrer en partie les dépenses disponibles pour la rétablir. Formule du tableau économique

(...)

observations importantes première observation on ne doit pas confondre les dépenses faites par les propriétaires à la classe stérile, et qui servent à la subsistance de cette classe, avec celles que les propriétaires font directement à la classe productive par eux-mêmes, par leurs commensaux et par les animaux qu'ils nourrissent : car ces dépenses que font les propriétaires à la classe productive peuvent être plus profitables à l'agriculture que celles qu'ils font à la classe stérile. Parmi les propriétaires du revenu, il y en a un grand nombre qui sont fort riches et qui consomment les productions du plus haut prix ; ainsi la masse de productions qu'ils consomment est en proportion beaucoup moins considérable que celle qui se consomme dans les autres classes à plus bas prix. Les hommes qui dépensent le revenu et qui achètent si chèrement doivent donc être aussi à proportion beaucoup moins nombreux comparativement à la somme de leurs achats. Mais leurs dépenses soutiennent le prix des productions de la meilleure qualité, ce qui entretient par gradation le bon prix des autres productions, à l'avantage des revenus du territoire.

p60

Il n' en est pas de même des grandes dépenses que les propriétaires peuvent faire à la classe stérile ; et c' est ce qui constitue la différence du faste de subsistance et du luxe de décoration. Les effets du premier ne sont pas à craindre comme ceux de l'autre. Celui qui achète un litron de petits pois 100 livres les paye à un cultivateur qui les emploie en dépenses de culture à l' avantage de la reproduction annuelle. Celui qui achète un galon d' or 100 livres le paye à un ouvrier qui en emploie une partie à racheter chez l'étranger la matière première ; il n' y a que l'autre partie, employée en achats pour sa subsistance, qui retourne à la classe productive ; et ce retour même n' est pas aussi avantageux que l' aurait été la dépense directe du propriétaire à la classe productive ; car l' ouvrier n' achète pas pour sa subsistance des productions de haut prix et ne contribue donc pas, ainsi que fait le propriétaire, à entretenir la valeur et les revenus des bonnes terres qui ont la propriété de produire des denrées précieuses. Quant à ce qui a passé en achats chez l'étranger, s'il revient à la classe productive, comme cela arrive en effet, du moins en partie, chez les nations où il y a réciprocité de commerce de productions, c' est toujours avec la charge des frais

de commerce qui y causent une diminution, et empêchent ce retour d' être complet.

p61

### Deuxième observation

les dépenses de simple consommation sont des dépenses qui s' anéantissent elles-mêmes sans retour ; elles ne peuvent être entretenues que par la classe productive, qui, quant à elle, peut se suffire à elle-même ; ainsi elles doivent, quant elles ne sont pas employées à la reproduction, être regardées comme des dépenses stériles et même comme nuisibles, ou comme dépenses de luxe si elles sont superflues et préjudiciables à l' agriculture.

La plus grande partie des dépenses des propriétaires sont au moins des dépenses stériles ; on n' en peut excepter que celles qu' ils font pour la conservation et l' amélioration de leurs biens et pour en accroître la culture. Mais comme ils sont de droit naturel chargés des soins de la régie et des dépenses pour les réparations de leur patrimoine, ils ne peuvent pas être confondus avec la partie de la population qui forme la classe purement stérile.

Troisième observation dans l' état de prospérité d' un royaume dont le territoire serait porté à son plus haut degré possible

p62

de culture, de liberté et de facilité de commerce, et où par conséguent le revenu des propriétaires ne pourrait plus s' accroître, ceux-ci pourraient en dépenser la moitié en achats à la classe stérile. Mais si le territoire n' était pas complètement cultivé et amélioré, si les chemins manquaient, s' il y avait des rivières à rendre navigables et des canaux à former pour le voiturage des productions, ils devraient s' épargner sur leurs dépenses à la classe stérile, pour accroître par les dépenses nécessaires leurs revenus et leurs jouissances autant qu' il serait possible. Jusqu' à ce qu' ils y fussent parvenus, leurs dépenses superflues à la classe stérile seraient des dépenses de luxe, préjudiciables à leur opulence et à la prospérité de la nation ; car tout ce qui est désavantageux à l'agriculture est préjudiciable à la nation et à l' etat, et tout ce qui favorise l' agriculture est profitable à l' etat et à la nation. C' est la nécessité des dépenses que les propriétaires seuls peuvent faire pour l'accroissement de leurs richesses et pour le bien général de la société, qui fait que la sûreté de la propriété foncière est une condition essentielle de l'ordre naturel

du gouvernement des empires. La politique féodale a jadis envisagé cette propriété foncière comme fondement de la force militaire des seigneurs, mais elle n' a songé qu' à la propriété du terrain ; de là tant de coutumes et tant de lois bizarres

p63

dans l' ordre des successions des biens-fonds, qui subsistent encore malgré les changements arrivés dans la monarchie, tandis qu' on a été si peu attentif à la sûreté de la propriété des richesses mobilières nécessaires pour la culture qui peut seule faire valoir les biens-fonds. On n' a pas assez vu que le véritable fondement de la force militaire d' un royaume est la prospérité même de la nation.

Rome a su vaincre et subjuguer beaucoup de nations, mais elle n' a pas su gouverner. Elle a spolié les richesses de l' agriculture des pays soumis à sa domination ; dès lors sa force militaire a disparu, ses conquêtes qui l' avaient enrichie lui ont été enlevées ; et elle s' est trouvée livrée à elle-même sans défense au pillage et aux violences de l' ennemi.

Quatrième observation

dans l' ordre régulier que nous suivons ici, toute la somme des achats qui se font annuellement par les propriétaires et par la classe stérile revient annuellement à la classe productive, pour payer chaque année aux propriétaires le revenu de 2 milliards, et pour lui payer à elle-même les intérêts de ses avances primitives et annuelles.

On ne pourrait rien soustraire à cette distribution

p64

de dépenses au désavantage de l'agriculture, ni rien soustraire des reprises du cultivateur, par quelque exaction ou par quelques entraves dans le commerce, qu'il n'arrivât du dépérissement dans la reproduction annuelle des richesses de la nation et une diminution de population facile à démontrer par le calcul. Ainsi c'est par l'ordre de la distribution des dépenses, selon qu'elles reviennent ou qu'elles sont soustraites à la classe productive, selon qu'elles augmentent ses avances ou qu'elles les diminuent, selon qu'elles soutiennent ou qu'elles font baisser le prix des productions, qu'on peut calculer les effets de la bonne ou mauvaise conduite d'une nation.

La classe stérile ne peut dépenser pour la subsistance

de ses agents qu' environ la moitié des 2 milliards qu' elle reçoit, parce que l' autre moitié est employée en achats de matières premières pour ses ouvrages. Ainsi cette classe ne forme qu' environ un quart de la nation. Nous avons observé que sur les reprises de 3 milliards de la classe productive, il y en a 1 milliard pour les intérêts des avances primitives et annuelles de cette classe, lequel est employé continuellement à la réparation de ces avances ; ainsi il ne reste à cette classe qu' environ 2 milliards pour la dépense de ses propres agents immédiats, qui par conséquent sont environ le double de ceux de la classe stérile ; mais chacun, avec l' aide

# p65

des animaux de travail, y fait naître une reproduction qui peut faire subsister huit hommes, c' est-à-dire sa famille, qui peut être supposée de quatre personnes et une autre famille de pareil nombre de personnes appartenant à la classe stérile ou à la classe des propriétaires.

Si on veut entrer dans un examen plus détaillé de la distribution des dépenses d'une nation, on le trouvera dans la philosophie rurale, chap.. 7. On v verra que, outre les 5 milliards qui forment ici la portion de la nation, il y a d' autres dépenses : tels sont les frais de commerce et la nourriture des animaux de travail employés à la culture. Ces dépenses ne sont pas comprises dans la distribution des dépenses représentées dans le tableau, et étant ajoutées à celles-ci elles font monter la valeur totale de la reproduction annuelle à 6 milliards 370 millions. Mais il est à remarquer à cet égard que les frais du commerce peuvent augmenter au désavantage ou diminuer au profit de la nation, selon que cette partie est ou n' est pas dirigée contradictoirement à l' ordre naturel. Cinquième observation on a supposé dans l'état des dépenses que l'on vient d'exposer, que la nation ne commerce que sur elle-même ;

# p66

or, il n' y a point de royaume dont le territoire produise toutes les richesses propres à la jouissance de ses habitants ; de sorte qu' il faut un commerce extérieur, par lequel une nation vend à l' étranger une partie de ses productions pour acheter de l' étranger celles dont elle a besoin. Cependant, comme elle ne peut

acheter de l'étranger qu'autant qu'elle vend à l'étranger, l'état de ses dépenses doit toujours être conforme à la reproduction qui renaît annuellement de son territoire. Les calculs de ces dépenses peuvent donc être régulièrement établis sur la quotité de cette reproduction même, abstraction faite de tout commerce extérieur dont les détails sont indéterminés, incalculables et inutiles à rechercher; il suffit de faire attention que dans l'état d'une libre concurrence de commerce extérieur. il n' y a qu' échange de valeur pour valeur égale, sans perte ni gain de part ou d' autre. Quant aux frais de voiturage, la nation et l'étranger les payent de part et d'autre dans leurs ventes ou dans leurs achats; et ils forment pour les commercants un fonds séparé de celui de la nation ; parce que dans le commerce extérieur des nations agricoles tout négociant est étranger relativement aux intérêts de ces nations. Ainsi un royaume agricole et commerçant réunit deux nations distinctes l'une de l'autre : l'une forme la partie constitutive de la société attachée au territoire,

# p67

qui fournit le revenu, et l' autre est une addition extrinsèque qui fait partie de la république générale du commerce extérieur, employée et défrayée par les nations agricoles. Les frais de ce commerce, quoique nécessaires, doivent être regardés comme une dépense onéreuse, prélevée sur le revenu des propriétaires des terres ; ainsi ils doivent être dégagés de tout monopole et de toutes surcharges qui retomberaient désastreusement sur les revenus des souverains et des autres propriétaires.

Dans l'état de libre concurrence de commerce extérieur, les prix qui ont cours entre les nations commerçantes, doivent être la base du calcul des richesses et des dépenses annuelles des nations qui ont un commerce facile et immune. Le commerce extérieur est plus ou moins étendu selon la diversité des consommations des habitants, et selon que les productions du pays sont plus ou moins variées. Plus les productions d'un royaume sont variées, moins il y a d'exportations et d'importations, et plus la nation épargne sur les frais du commerce extérieur qui cependant doit être toujours fort libre, débarrassé de toutes gênes et exempt de toutes impositions, parce que ce n' est que par la communication qu' il entretient entre les nations, qu' on peut s' assurer constamment dans le commerce intérieur le meilleur prix possible des productions du territoire,

et le plus grand revenu possible pour le souverain et pour la nation.

Sixième observation

on peut voir les mêmes productions passer plusieurs fois par les mains des marchands et des artisans ; mais il faut faire attention que ces répétitions de ventes et d'achats qui multiplient infructueusement la circulation ne sont que transposition de marchandises et augmentation de frais, sans production de richesses. Le compte des productions se réduit donc à leur quantité et aux prix de leurs ventes de la première main. Plus ces prix sont assujettis à l'ordre naturel, et plus ils sont constamment hauts, plus aussi ils sont profitables dans les échanges que l' on fait avec l' étranger. plus ils animent l'agriculture, plus ils soutiennent la valeur des différentes productions du territoire, plus ils accroissent les revenus du souverain et des propriétaires, plus aussi ils augmentent le numéraire de la nation et la masse des salaires payés pour la rétribution due au travail ou à l'emploi de ceux qui ne sont pas possesseurs primitifs des productions. L'emploi de ces salaires bien ou mal distribués, contribue beaucoup à la prospérité ou à la dégradation d'un royaume, à la régularité ou au dérèglement des

p69

moeurs d'une nation, et à l'accroissement ou à la diminution de la population. Les hommes peuvent être obsédés dans les campagnes et attirés par le luxe et la volupté dans la capitale, ou bien ils peuvent être également répandus dans les provinces. Dans ce dernier cas ils peuvent entretenir la consommation proche de la production; au lieu que dans l'autre cas, ils ne peuvent éviter les grandes dépenses de charrois qui font tomber les productions à bas prix dans les ventes de la première main et font décroître les revenus du territoire, la masse des salaires et la population. Le commerce de revendeur peut s' étendre selon l'activité et les facultés des commercants : mais celui d'une nation agricole est réglé par la reproduction annuelle de son territoire. Les profits en pur bénéfice des commercants régnicoles ne doivent donc point se confondre avec les richesses de la nation ; puisque celles-ci ne peuvent s' étendre annuellement au-delà du débit de la reproduction annuelle de son territoire assujettie aux prix courants des ventes de la première main. Le commerçant tend à acheter au plus bas prix et à revendre au plus haut prix possible, afin d'étendre son bénéfice le plus qu'il est possible aux dépens de la nation : son intérêt particulier et l'intérêt de la nation

sont opposés. Ce n' est pas cependant que le corps entier des commerçants, et même que chaque membre de ce

p70

corps immense n' ait, en regardant la chose en grand et dans sa véritable étendue, un intérêt très réel à ce que les productions soient constamment vendues à la première main le plus haut prix qu'il est possible : car plus elles sont vendues à haut prix et plus la culture donne de produit net ; plus la culture donne de produit net, et plus elle est profitable ; plus la culture est profitable et plus elle s' étend de toutes parts, plus elle fait renaître de production, plus elle fournit de reprises pour les cultivateurs, de revenu pour le souverain, pour les propriétaires, pour les décimateurs, et de salaires pour tous les autres ordres de citoyens, plus les dépenses de toute espèce se multiplient, plus le commerce acquiert d'objets, d'occasions et d'activité, et par conséquent plus la somme totale de gains des commerçants augmente par l'effet même de la concurrence, qui, dans chaque circonstance particulière, empêche ces gains d'être excessifs au préjudice des prix des productions. Mais il y a bien peu de commerçants qui portent si loin leurs regards, et encore moins qui soient capables de sacrifier un gain présent à la certitude de ces grands avantages futurs. Aussi ne sont-ce point les commerçants, mais les besoins des consommateurs et les moyens qu'ils ont d'y satisfaire, qui assurent primitivement les prix des productions à la vente de la première main. Les négociants ne font

p71

point naître les prix, ni la possibilité de commerce ; mais c'est la possibilité du commerce et de la communication des prix qui fait naître les négociants. Septième observation nous n' avons point parlé de la masse d' argent monnayé qui circule dans le commerce de chaque nation; et que le vulgaire regarde comme la vraie richesse des etats, parce que avec de l'argent on peut acheter, dit-on, tout ce dont on a besoin; mais on ne se demande pas avec quoi on peut se procurer de l' argent ; cependant cette richesse ne se donne pas pour rien, elle coûte autant qu' elle vaut à celui qui l' achète. C' est le commerce qui l' apporte aux nations qui n' ont pas de mines d' or ou d' argent ; mais ces nations mêmes n' auraient ni or ni argent, si elles n' avaient pas de quoi les payer ; et elles en auront

toujours autant qu' elles voudront en acheter, ou qu' il

leur conviendra d' en acheter, si elles ont des productions à donner en échange.

Je dis autant qu' il leur conviendra d' en acheter ; car l' argent n' est pas la richesse dont les hommes ont besoin pour leur jouissance. Ce sont les biens nécessaires à la vie et à la reproduction annuelle de

p72

ces biens mêmes qu' il faut obtenir. Convertir des productions en argent pour soustraire cet argent aux dépenses profitables à l'agriculture, ce serait diminuer d'autant la reproduction annuelle des richesses. La masse d'argent ne peut s'accroître dans une nation qu' autant que cette reproduction elle-même s' v accroît : autrement, l'accroissement de la masse d'argent ne pourrait se faire qu' au préjudice de la reproduction annuelle des richesses. Or le décroissement de cette reproduction entraînerait nécessairement, et bientôt, celui de la masse d'argent et l'appauvrissement de la nation ; au lieu que la masse d'argent peut décroître dans une nation sans qu'il y ait décroissement des richesses chez cette nation, parce qu' on peut en bien des manières suppléer à l'argent quand on est riche et qu' on a un commerce facile et libre ; mais rien ne peut suppléer, sans perte, au défaut de reproduction annuelle des richesses propres à la jouissance des hommes. On doit même présumer que le pécule d'une nation pauvre doit être à proportion plus considérable que celui d' une nation riche ; car il ne leur en reste à l'une et à l'autre que la somme dont elles ont besoin pour leurs ventes et pour leurs achats. Or chez les nations pauvres on a beaucoup plus besoin de l'entremise de l'argent dans le commerce ; il faut y payer tout comptant, parce que l' on ne peut s' y fier

p73

à la promesse de presque personne. Mais chez les nations riches, il y a beaucoup d' hommes connus pour riches, et dont la promesse par écrit est regardée comme très sûre et bien garantie par leurs richesses, de sorte que toutes les ventes considérables s' y font à crédit, c' est-à-dire par l' entremise de papiers valables qui suppléent à l' argent et facilitent beaucoup le commerce. Ce n' est donc pas par le plus ou moins d' argent qu' on doit juger de l' opulence des etats ; aussi estime-t-on qu' un pécule égal au revenu des propriétaires des terres est beaucoup plus que suffisant pour une nation agricole

où la circulation se fait régulièrement, et où le commerce s' exerce avec confiance et une pleine liberté.

Quant à la république commerçante universelle répandue dans les différents pays, et quant aux petites nations purement commerçantes qui ne sont que des parties de cette république immense, et qui peuvent être regardées comme les villes capitales, ou, si l' on veut, comme les principaux comptoirs, la masse de leur argent monnayé est proportionnée à l' étendue de leur commerce de revente ; elles augmentent cette masse autant qu' elles peuvent par leurs profits et par leur épargne, pour accroître le fonds de leur commerce ; l' argent est leur propre patrimoine ; les commerçants ne l' emploient dans leurs achats que pour le retirer avec bénéfice dans

# p74

leurs ventes. Ils ne peuvent donc augmenter leur pécule qu' aux dépens des nations avec lesquelles ils commercent : il est toujours en réserve entre leurs mains ; il ne sort de leurs comptoirs et ne circule que pour y revenir avec accroissement; ainsi cet argent ne peut faire partie des richesses des nations agricoles toujours bornées à leur reproduction, sur laquelle elles pavent continuellement les gains des commerçants. Ceux-ci, en quelque pays que soit leur habitation, sont liés à différentes nations par leur commerce, c'est leur commerce même qui est leur patrie et le dépôt de leurs richesses ; ils achètent et vendent où ils résident et où ils ne résident pas ; l' étendue de l' exercice de la profession n' a point de limites déterminées et point de territoire particulier. Nos commerçants sont aussi les commerçants des autres nations ; les commerçants des autres nations sont aussi nos commerçants ; et les uns et les autres commercent aussi entre eux ; ainsi la communication de leur commerce pénètre et s' étend partout, en visant toujours finalement vers l'argent. que le commerce lui-même apporte et distribue dans les nations conformément aux prix assujettis à l'ordre naturel qui règle journellement les valeurs vénales des productions. Mais les nations agricoles ont un autre point de vue, plus utile pour elles et plus étendu, elles ne doivent tendre qu' à la plus grande reproduction

p75

possible pour accroître et perpétuer les richesses propres à la jouissance des hommes ; l' argent n' est pour elles

qu' une petite richesse intermédiaire qui disparaîtrait en un moment sans la reproduction.

p77

# PREMIER PROBLEME ECONOMIQUE

p79

#### Question

on demande, si le profit qu' une nation retire de l' augmentation du prix des productions de son territoire surpasse le désavantage de l' augmentation des dépenses causées par le renchérissement des productions ? Car il semble qu' une augmentation de prix qui nous procurerait dans nos ventes un gain que nous perdrions dans nos achats, ne nous laisserait aucun bénéfice.

# Réponse

cette question peut se rapporter à plusieurs cas différents et difficiles à démêler. La diversité des données y doit produire la différence des résultats ; il faut donc commencer par établir ces données et par fixer un cas.

Nous en allons prendre un très compliqué, qui

p80

pourra rendre plus sensible l'application du calcul et des règles du tableau économique, et jeter du jour sur plusieurs questions relatives à la question proposée. Exemple

si 1950 millions d' avances annuelles de la classe productive d' une nation ne rapportaient que 400 millions de revenu, parce qu' il y aurait des charges indirectes qui retomberaient pour 450 millions sur la classe productive, et parce que l' agriculture serait fort dégradée faute d' avances primitives suffisantes pour l' exploitation d' une bonne culture, la reproduction totale annuelle considérée dans son état actuel, sans égard aux progrès successifs du dépérissement, ne serait alors que de 3 milliards 100 millions.

Les 450 millions de charges indirectes seraient une imposition sur la dépense annuelle du travail de la

culture, qui ferait monter cette dépense à 1950 millions. Ainsi pour savoir au vrai quelle serait réellement la dépense annuelle du travail de la culture, il faudrait soustraire de la somme de 1950 millions celle de 450 millions de charges indirectes. Alors, les 1950 millions se trouveraient réduits à 1500, qui seraient le fonds réel des avances annuelles de la classe productive. Les intérêts des avances primitives et annuelles de

p81

cette classe étant égaux à la moitié des avances annuelles seraient de 750 millions.

S' il arrivait alors que par une pleine liberté et immunité de commerce extérieur admises dans la vente des productions du territoire, les prix de ces productions augmentassent d' un sixième en sus, quel serait l' effet de cette augmentation de prix ?

Opération

il y a, pour évaluer cet effet, beaucoup de choses à considérer.

Premier objet a considérer

le renchérissement dont on parle ne produirait son effet que sur les productions qui entrent dans le commerce, il faut donc soustraire, du calcul de l' augmentation des prix, la partie de la reproduction totale qui n' entre pas dans le commerce. Telle est en effet une partie des avances annuelles de la culture. Des 1500 millions à quoi se réduisent dans l' hypothèse donnée les avances annuelles de la classe productive, abstraction faite des 450 millions de charges indirectes qu' elles ont à supporter, il y en a environ

p82

la moitié ou 750 millions qui se consomme immédiatement et en nature chez les cultivateurs. On ne peut donc imputer à cette moitié, qui n' est pas commerçable, ni l' augmentation des prix, ni l' augmentation des dépenses causées par le renchérissement. Ainsi elle ne doit pas entrer dans le calcul du changement de prix dont il s' agit ici, puisqu' elle n' entre pas dans le commerce, et que la consommation qui en est faite constamment chez les cultivateurs n' augmente ni ne diminue, dans les changements du prix, les frais d' exploitation de la culture.

Il faut donc diminuer sur la reproduction totale de 3 milliards 100 millions, les 750 millions formant la valeur des consommations directes de la classe productive.

Il restera 2 milliards 350 millions pour la valeur des productions qui entrent dans le commerce, et dont le prix sera par l' hypothèse accru d' un sixième en sus ou de 470 millions. La reproduction totale qui ne valait auparavant que 3 milliards 100 millions vaudra donc 3 milliards 570 millions par le premier effet du renchérissement.

Pour connaître quelle est, dans cette augmentation de valeur de la reproduction totale, l' augmentation du revenu à partager entre le souverain, les propriétaires des terres et les décimateurs, il faut soustraire de la reproduction totale les reprises des cultivateurs.

p83

Comme nous l' avons remarqué plus haut, il y a une partie de ces prises qui participe au renchérissement des prix et des dépenses, et l' autre qui n' y participe pas.

La portion de ces reprises qui participe au renchérissement contient : 1 yy la moitié des avances annuelles de la classe productive ; les fermiers étant obligés de vendre les productions qui forment cette moitié de leurs avances pour fournir au payement des salaires qu'ils donnent à leurs domestiques et aux autres ouvriers de la culture ; 2 yy les intérêts des avances de leur établissement que les entrepreneurs de culture dépensent annuellement, comme on l' a vu dans l' analyse du tableau économique.

La portion des reprises à laquelle le renchérissement n' apporte aucun changement renferme : 1 yy la moitié des avances annuelles de la classe productive, qui est consommée immédiatement et en nature par les cultivateurs, comme nous l' avons remarqué ; 2 yy les charges indirectes montantes à 450 millions qui restent pareillement in statu quo ; parce qu' elles ne consistent pas en productions, et qu' il s' agit d' une augmentation du prix des productions procurée par le rétablissement de la liberté du commerce.

Les reprises des cultivateurs seront donc composées : 1 yy de leurs avances annuelles.

p84

Savoir : une moitié consommée en nature, et qui n' a pas renchéri, ci : 750 une moitié qui se commerce

et qui a renchéri d' un sixième en sus, ce qui la porte à 900 = 1650 millions 2 yy de leurs intérêts qui participent au renchérissement pour un sixième en sus de ce qu'ils étaient, ce qui les fait monter à 900 3 yy des 450 millions de charges indirectes qui ne participent point à l'augmentation des prix, comme les productions commerçables, et qui restent par conséquent dans le compte des reprises du cultivateur pour 450 total général des reprises des cultivateurs: 3 milliards ces reprises ôtées de la reproduction totale de 3 milliards 570 millions, il reste 570 millions pour le revenu à partager entre les propriétaires des terres, le souverain et les décimateurs, qui n' avaient avant le renchérissement qu' un revenu de 400 millions.

# p85

L'accroissement de leur revenu est donc déjà et à ne considérer que cet objet de 170 millions. Second objet a considérer il est prouvé que la liberté du commerce extérieur, en même temps qu'elle renchérit les productions du pays, leur assure un prix beaucoup moins variable qu'il ne serait sans cette liberté de commerce. On a calculé que l'établissement de cette plus grande égalité entre le prix de la vente de la première main et celui du dernier achat, c' est-à-dire de l' achat fait par le consommateur, cause aux vendeurs de la première main un profit de plus d'un dixième sans porter aucun préjudice à l'acheteur-consommateur. Ce dixième d'accroissement de profit pour les vendeurs de la première main ne portera, par les raisons que nous avons alléguées ci-dessus, que les productions qui entrent dans le commerce et dont la valeur vénale se montait avant le renchérissement à 2 milliards 350 millions : mais le dixième en sus de ces 2 milliards 350 millions forme à la vente de la première main un accroissement de 235 millions, qui, joint à celui de 170 millions, produit, comme on l' a vu ci-devant, par un sixième d'augmentation du prix des 2 milliards 350 millions de productions commerçables, forment

ensemble un accroissement total de 405 millions en addition des revenus ; car on a défalqué ci-devant tout l'accroissement qui doit entrer en compte dans les reprises des cultivateurs.

Cette addition de revenu ajoutée aux 400 millions de revenu qu' il y avait avant l' augmentation des prix procurée par le rétablissement de la liberté et de l' immunité du commerce ; cette addition, dis-je, ferait monter le revenu de 400 @ 805 millions.

Distribution de l' accroissement du revenu on va représenter dans un tableau l' ordre de la distribution entre la classe productive et la classe stérile, et les résultats de cette distribution. On négligera 5 millions de revenu dans ce tableau, tant pour ne pas embarrasser le lecteur par des fractions, que pour rester plutôt au-dessous qu' au-dessus de la vérité. La distribution qu' on vient de peindre n' est encore que celle des sommes augmentées par l' accroissement des prix, et ne suffit pas pour faire connaître les effets du renchérissement des dépenses des acheteurs-consommateurs, inséparables de l' augmentation des prix des productions. Elle indique seulement les voies qui conduisent à cette connaissance.

p87

Tableau de la distribution (...)

p88

dernière question a résoudre

il reste à déterminer quelle serait dans le cas donné l' augmentation du bénéfice que l' on trouverait dans la dépense d' un accroît de 400 millions de revenu, procuré par l' augmentation des prix des productions du territoire, laquelle serait due au rétablissement de l' ordre régulier du commerce, de sa liberté et de son immunité. Solution précise

ou calcul des effets réels du renchérissement dans le cas donné.

Avant l'augmentation des prix, la valeur vénale de la totalité de la reproduction annuelle était de 3 milliards 100 millions de livres, ainsi la masse de cette reproduction pouvait être alors supposée de 3 milliards 100 millions de mesures valant une livre chacune. Ces 3 milliards 100 millions de mesures partageaient entre les différentes classes de consommateurs à raison

de la part que chacun avait dans les 3 milliards 100 millions de livres. Il s' agit de savoir à présent combien chaque classe pourra se procurer de mesures depuis le sixième d' augmentation de prix qui a porté à 1 livre 4 sols la valeur de toutes celles qui entrent dans le commerce.

p89

Dans l' examen de cette distribution de mesures relativement aux livres qui doivent les payer, nous réunirons les ventes que fait la classe productive et celles que fait la classe stérile, parce que les achats que l' on fait à la classe stérile sont des productions converties en ouvrages ou en dépense par cette classe même ; de sorte que tout ce qui est acheté à la classe stérile doit être regardé comme un achat de productions fait à la classe productive, ou si l' on veut comme une vente de ces mêmes productions faite par la classe stérile qui se fait rembourser de ses matières premières et payer les dépenses qu' elle fait en achats de productions pour sa subsistance à la classe productive.

La classe productive achète donc, ou est censée acheter

La classe productive achète donc, ou est censée acheter pour ses reprises, chez elle-même et chez la classe stérile, 2250 millions de mesures.

#### Savoir:

a la classe productive, 1500 millions a la classe stérile, 750 millions qui ne coûtent que 2550 millions de livres ; attendu qu' il n' y en a que 1500 millions de mesures qui participent au renchérissement, et valent 1 livre 4 sols pièce, ou 1800 millions au total, et qu' il y en a 750 millions de mesures qui n' entrent point dans le commerce, et que la classe productive consomme sur

### p90

elle-même ; de sorte qu' on ne peut leur supposer aucun accroissement de prix, et qu' elles sont censées rester, comme auparavant, à 1 livre la mesure, et valoir seulement 750 millions de livres. La classe productive achète donc, comme nous venons de le dire, pour ses reprises, chez elle-même et chez la classe stérile 2250 millions de mesures pour 2550 millions de livres, ci (...) le fisc achète pour les 450 millions de charges indirectes qu'il dépense 375 millions de mesures ; a la classe productive. 188 millions (...) a la classe stérile, 187 millions (...)

on peut évaluer que le commerce étranger est d'environ un dixième du produit total, ou de 300 millions de mesures que l' étranger payait avant le renchérissement, movennant 300 millions de mesures de ses productions, et que, depuis le renchérissement, il ne pourra plus payer qu' avec 360 millions de ses mesures parce que, dans l' hypothèse, les productions étrangères ne sont pas renchéries par I' augmentation du prix des productions nationales, lesquelles n' ont renchéri d' un sixième que parce qu' elles étaient précédemment privées par les prohibitions, les gênes et les surcharges du commerce du prix naturel que leur assure la liberté et l'immunité dans cette partie.

### p92

L' étranger continue donc d' acheter 300 millions de mesures de productions du pays : savoir: a la classe productive, 150 a la classe stérile, 150 et il les paye au prix courant par 360 millions de mesures de productions étrangères. Total des achats : (...) total de la dépense : (...) il ne reste donc à vendre, pour compléter le débit de la reproduction totale, que 175 millions de mesures du pays, qui valent 1 livre 4 sols, ou en total 210 millions de livres. Mais il reste à employer 800 millions de revenu qui est entre les mains du souverain, des propriétaires des terres et des décimateurs. Ces propriétaires du revenu achètent les 175 millions de mesures de productions du pays, aux deux autres classes, savoir: a la classe productive. 88 a la classe stérile, 87 175 millions qui coûtent

210 millions de livres, sur le pied de 1 livre 4 sols la mesure.

p93

Et les propriétaires ont encore 590 millions de revenu à employer chez l' étranger, avec lesquels ils achèteront, moitié en productions et moitié en ouvrages, 590 millions de mesures ; attendu que, comme on l' a vu, les mesures de productions étrangères n' ont pas participé au renchérissement des productions du pays, et sont restées au même prix où elles étaient auparavant ; d' où suit que ce renchérissement évite de la perte, ou procure du gain, dans le commerce extérieur.

Les propriétaires du revenu auront donc en mesures de productions du pays 175 millions en mesures de productions étrangères 590 millions

total: 765 millions

de mesures, pour 880 millions de revenu.

Avant le renchérissement, ils n' avaient que 400 millions de revenu, avec lesquels ils ne pouvaient se procurer que 400 millions de mesures.

Leurs jouissances sont donc accrues depuis le renchérissement de 365 millions de mesures, et il ne s' en faut que de 35 millions, ou d' un peu moins du onzième, que les 400 millions d' accroît du revenu ne soient entièrement un bénéfice pour le souverain, les propriétaires et les décimateurs.

p94

De la somme de 590 millions à employer chez l' étranger, l' étranger lui-même en fournit 360 qu' il a donnés pour le payement des 300 millions de mesures de productions du pays qu'il a achetées ; le bénéfice sur l'égalité des prix donne les 230 autres. Les 230 ou 235 millions de bénéfice sur l'égalité constante des prix sont un véritable accroissement de richesses pour la nation ; parce que ce bénéfice ne lui fit supporter aucun renchérissement dans ses dépenses. Elle l'emploie en achats chez l'étranger, sans diminuer son pécule, attendu que c'est pour elle un accroissement annuel de richesse qui paye les achats qu'elle fait chez l'étranger ; et lorsque les achats chez l'étranger augmentent d'un côté, le commerce réciproque s' étend presque aussitôt de part et d'autre ; car les commerçants savent aussi bien que les autres hommes,

que l' argent ne doit pas séjourner dans leurs mains. L' accroît de la jouissance de 365 millions de mesures pour les propriétaires du revenu est fourni : par les 230 millions de bénéfice sur l' égalité des prix qui ne font supporter aucun renchérissement dans la dépense aux acheteurs-consommateurs du pays ; par le bénéfice de 75 millions sur la vente que l' on fait des productions, pour payer les 450 millions de charges indirectes ; par le bénéfice de 60 millions sur les retours des

p95

300 millions de mesures que l' on vend à l' étranger, et pour lesquels il en donne 360.

On rapporte au revenu tous les profits qui arrivent de différents côtés, par l' augmentation des prix des productions du territoire; parce que, de quelque manière que les effets de cette augmentation se partagent par le commerce entre les différentes classes, tout le bénéfice, soustraction faite des profits des commerçants, et des dédommagements du renchérissement satisfait de toutes parts, vient se réunir au revenu; d' autant que la concurrence entre les fermiers des biens-fonds, et entre les agents de la classe stérile, les assujettit tous à soustraire de leurs gains le profit qui doit appartenir au revenu.

Peut-être, dira-t-on, qu' un accroissement de richesses qui est seulement pour les propriétaires ne doit pas être regardé comme un accroissement de richesses pour la nation en général.

Nous répondons : 1 yy que l' on ne connaît de richesses dans les etats que les richesses disponibles ; ce sont elles qui fondent la chose publique, qui soutiennent l' autorité tutélaire, et qui forment sa puissance ; ce sont elles qui font subsister les propriétaires du sol qui ne sont pas cultivateurs, et qui varient leurs jouissances à l' infini ; ce sont elles seules dont s' occupent

p96

en général les propriétaires des terres, ainsi que les souverains et les décimateurs leurs co-propriétaires. 2 yy que malgré que la classe des propriétaires profite en entier de l' accroissement de richesses, dû à l' augmentation des prix qui résulte de la liberté et de l' immunité du commerce, il n' en est pas moins vrai que cet accroissement est aussi fort avantageux pour les deux autres classes.

D' abord les fermiers des biens-fonds profitent, jusqu' au renouvellement de leurs baux, de l'augmentation constante des prix des productions qui arrive pendant le cours de ces baux. Et ce gain est le plus fructueux, le plus profitable, le plus nécessaire à une nation dont l'agriculture a besoin d'être étendue et améliorée. Car les fermiers, s'ils ne sont pas opprimés, ne quittent point leur état ; les profits qu'ils font accroissent leurs richesses d'exploitation, au grand avantage de l'agriculture. Et ces profits qui multiplient les riches fermiers. mettent, lors du renouvellement des baux, une plus grande concurrence entre eux, ce qui assure alors aux propriétaires et au souverain la rentrée entière du produit net, et non seulement de celui qui résulte directement de l' augmentation des prix, mais encore de celui que fait naître en outre la plus grande aisance des fermiers ; car on sait que les richesses sont le grand et le principal outil de la culture, et qu' un fermier

# p97

riche peut souvent louer les terres avec profit à un tiers, ou moitié en sus du prix, qu' un fermier pauvre ne pourrait donner que difficilement, et au risque de se ruiner.

Quant à la classe stérile, on a vu sur le tableau que par l'accroissement d'un sixième du prix des productions, sa recette était montée de 950 millions de livres à 1300 millions. On sait qu'elle emploie la moitié de cette recette en achats de matières premières pour les ouvrages qu'elle fabrique et l'autre moitié en achats de productions pour sa subsistance.

Avant le renchérissement elle avait donc à dépenser pour sa subsistance 475 millions de livres, qui lui servaient à acheter 475 millions de mesures de productions, lesquelles pouvaient faire vivre 3167000 personnes, en supposant à 150 mesures la consommation de chaque tête l' une dans l' autre, et du fort au faible. Depuis le renchérissement, elle a pour sa subsistance 650 millions de livres à dépenser, avec lesquels elle pourra acheter 542 millions de mesures de productions du pays. Le renchérissement d' un sixième du prix des productions causé par la liberté et l' immunité du commerce, procure donc à la classe stérile un profit de 67 millions de mesures au moyen desquelles elle pourra s' accroître environ d' un septième, ou de 446000 personnes.

Cela est bien opposé à l' opinion qu' on a eue dans le siècle dernier, où l' on croyait qu' il était bon de gêner le commerce des productions, afin de les tenir à bas prix pour l' avantage et l' accroissement de la classe manufacturière. On voit au contraire que cette classe est fort intéressée au renchérissement, et qu' elle y gagne un accroissement de travaux, d' aisance et de population, parce qu' elle participe à l' augmentation des richesses et de la dépense des propriétaires du revenu

Voici donc le résumé de la solution de ce problème. Les propriétaires gagneraient annuellement 365 millions de mesures de productions, et la classe stérile 67 millions, et la population générale de la nation pourrait être augmentée environ d' un dixième. Ce calcul s' étendrait bien plus loin, si l' on parlait des accroissements successifs qui résulteraient du profit que feraient les fermiers des biens-fonds, pendant le cours de leurs baux.

Au reste, nous devons prévenir le lecteur, que si nous nous servions, dans une seconde augmentation de prix, des résultats de la solution actuelle, qui a des données ou des faits particuliers à une première augmentation des prix, l'application de ces résultats nous éloignerait beaucoup de la vérité. Ainsi une seconde augmentation des prix ajoutée à la première, présenterait

### p99

un autre problème qui aurait ses données particulières, qu' il faudrait saisir et assujettir rigoureusement à un nouveau calcul, par lequel on trouverait qu' une seconde augmentation des prix ne procurerait pas, à beaucoup près, un aussi grand accroissement de revenu que celui qui survient à la première augmentation ; à moins qu' il ne se trouvât dans la seconde augmentation de prix, des causes qui pussent de nouveau contribuer à cet accroissement ; telles que seraient, par exemple, la construction de canaux, l' invention de machines qui rendraient les transports plus faciles, ou qui épargneraient le travail de la main-d' oeuvre, etc... Observations

le principal objet que l' on s' est proposé dans la solution de ce problème, a été de faire voir par le développement même de la question, qu' il est de la plus grande importance à une nation de parvenir par une pleine liberté de commerce, au plus haut prix possible dans les ventes des productions de son territoire.

L' hypothèse n' a pas été bornée à la seule liberté de l' exportation des grains, elle embrasse la totalité des

productions commerçables du territoire, parce que le commerce intérieur et extérieur des productions de

p100

tous genres peut être gêné de plusieurs manières, directes ou indirectes, qui font baisser les prix. C' est une partie du gouvernement qui exige beaucoup d' attention et de discernement, et fort peu d' action ou de procédés.

Les charges indirectes n' ont point été admises au partage de l' augmentation des prix, parce qu' elles ne tiennent pas à l' ordre des productions commerçables, et parce que l' on a rapporté cette part du bénéfice de l' augmentation des prix en accroissement de revenu pour 75 millions, sans quoi le revenu de 400 millions, qui a monté à 800 millions, n' aurait monté qu' à 725 millions; et ce serait en effet à ce point de 725 millions, toutes choses d' ailleurs restant égales, que se réduirait l' accroissement du revenu, s' il n' y avait pas ces charges indirectes.

Mais alors les 450 millions de ce genre que l' on a supposés, seraient rentrés dans le revenu, qui au lieu de 850 millions, se serait trouvé d' environ 1200 millions, dont le souverain aurait eu dès lors, indépendamment des accroissements successifs de la culture, environ un tiers ou 400 millions pour sa part, sans causer aucun dépérissement dans l' ordre successif de la reproduction annuelle ; et dans ce cas, le revenu des propriétaires des biens-fonds se trouverait plus que triplé, la partie de la dîme se trouverait d' ailleurs

p101

augmentée d' un sixième sur la totalité de la reproduction, où l' on ne suppose pas encore de nouveaux accroissements relativement à la masse totale des reproductions.

Il faut remarquer cependant qu' un tel changement aurait d' abord des effets à peu près semblables à ceux d' un grand changement dans la valeur numéraire des monnaies, dans lequel la valeur des productions, celle des marchandises, de main-d' oeuvre, et le prix des salaires, seraient quelque temps à reprendre dans le commerce le niveau relatif à ce changement. Le peuple n' est pas en état de porter alors un calcul exact dans le détail de ses ventes et de ses achats, conformément à de tels changements. Les fermiers, dans les baux par lesquels ils s' engagent à payer la somme du revenu,

ne pourraient donc pas connaître exactement et en détail la multitude immense des parcelles de charges indirectes qui aurait retombé sur eux, dont ils seraient déchargés, et dont ils devraient tenir compte en accroît du revenu qu' ils auraient à payer au profit du souverain et des propriétaires. Il n' y a que le temps et l' expérience qui puisse les en instruire, d' après le recouvrement des produits et le montant des dépenses. Ce ne serait qu' après qu' ils l' auraient reconnu, que la concurrence entre eux les obligerait à porter le fermage à son véritable prix. Alors il arriverait qu' insensiblement

p102

le revenu s' établirait dans sa juste mesure, conformément aux produits et aux dépenses d'exploitation de la culture ; et la règle s' établirait aussi de même entre l'impôt et la partie du revenu qui appartient aux propriétaires des biens-fonds. Il est donc facile d'apercevoir qu' avant une telle réforme (qui doit se faire naturellement, en conséquence du rétablissement de l' ordre) on ne pourrait pas y suppléer par la confection d'un cadastre, tant que les revenus du territoire seraient dénaturés et dispersés hors de leur assiette naturelle, parce qu' un cadastre ne pourrait être fondé alors sur aucune base régulière et fixe. Cependant il serait indispensable d'éviter que les revenus du souverain fussent exposés à une diminution, dans une réforme qui exigerait du temps pour parvenir à sa perfection, et pour mettre l'agriculture dans la voie qui conduirait sûrement aux accroissements dont elle serait susceptible. Il serait donc alors important d'établir cette réforme sur un plan bien régulier et bien sûr. C' est un travail qui demande du temps, du génie et des lumières peu communes et difficiles à acquérir.

p103

SECOND PROBLEME ECONOMIQUE

Déterminer les effets d' un impôt indirect expositions préliminaires il y a des impôts indirects, simples et peu dispendieux dans leur perception. Tels sont ceux qui s' établiraient sur les hommes en forme de taille personnelle,

## p106

de capitation, de corvées, de taxes sur les loyers de maisons, sur les rentes pécuniaires, etc... D' autres sont fort composés, et en entraînent une perception fort dispendieuse. Tels sont ceux qui seraient établis sur les denrées et marchandises, aux entrées, aux sorties, aux péages, aux douanes ou sur les navigations et charrois du commerce intérieur et extérieur ou sur la circulation de l' argent dans les achats et dans les ventes de toute espèce ; tels sont aussi les créations de charges et d'offices, avec attribution perpétuelle ou à terme de droits et taxes, au profit de ceux qui en seraient revêtus. les privilèges de commerce exclusif, etc... L' examen des effets de chacun de ces impôts indirects formerait l' objet d' un calcul particulier, rigoureusement assujetti aux données que présenteraient la plus ou moins grande complication de cet impôt, la plus ou moins grande gêne qu'il mettrait sur le commerce et sur les autres travaux humains, la plus ou moins grande quotité des frais de sa perception. Mais la réunion de ces divers impôts indirects, plus ou moins onéreux, formant une masse totale que l'on peut en général appeler l'impôt indirect, la réunion des frais de perception et des autres surcharges que tous ces divers impôts entraînent à leur suite, présente une autre masse que l' on peut appeler aussi en général les frais de l'impôt indirect, et dont la quotité, considérée relativement

# p107

à la somme que le souverain retire de la totalité des impôts indirects, établit le taux moyen des frais de perception des impôts de ce genre.

C' est l' impôt indirect, pris ainsi en masse et réduit à un taux moyen de frais et surcharges de perception, que nous examinerons ici. Nous l' envisageons à l' origine de son établissement chez une nation dont l' agriculture aurait été préservée jusqu' alors de toutes causes détériorantes, et où les avances annuelles de la culture produiraient, du fort au faible, trois pour un ; de sorte qu' une dépense de cent en avances annuelles ferait

renaître cent cinquante de revenu, et cent cinquante pour les reprises des cultivateurs.

Ainsi 2 milliards d' avances annuelles, faites par la classe productive, feraient, à raison de 300 %, naître une reproduction totale de 6 milliards; laquelle fournirait 3 milliards aux cultivateurs pour leurs reprises, composées de leurs avances annuelles et des intérêts de leurs avances primitives, et donnerait en outre un revenu de 3 milliards pour les propriétaires fonciers et le souverain.

Nous avons d'anciens monuments d'une production au moins semblable en France, et dont le rapport des avances annuelles au produit total était dans la même proportion que celui que nous supposons ici. Ce sont les avances annuelles du cultivateur, et leur

p108

rapport avec le revenu qu' elles font naître, qui forment les données du calcul de la formule arithmétique du tableau économique.

Toute opération du gouvernement qui tend à l'accroissement de ces avances, ou qui au contraire les diminue, accroît, ou diminue les richesses de la nation. Ces effets, bon ou mauvais, se démontrent facilement et exactement dans toute leur étendue par le calcul, assujetti à la formule du tableau économique. Les avances annuelles se reproduisent elles-mêmes chaque année avec les intérêts qui doivent compléter annuellement les reprises des cultivateurs ; ces intérêts sont ordinairement égaux à la moitié des avances annuelles. Ainsi lorsqu' il y a, par exemple, 2 milliards d'avances annuelles, les reprises des cultivateurs sont de 3 milliards.

Ces reprises étant prélevées sur la reproduction totale de chaque année, le surplus s' appelle produit net. Ce produit net forme le revenu qui se partage au souverain, aux décimateurs et aux propriétaires. Si donc la reproduction totale est de 5 milliards, produits par 2 milliards d' avances annuelles, il restera, les 3 milliards des reprises des cultivateurs étant prélevés, 2 milliards pour le revenu. Ce revenu est alors à raison de 100 % des avances. Si la reproduction totale n' est que de 4 milliards,

p109

les reprises des cultivateurs étant de 3 milliards, le revenu ne sera que de 1 milliard. Ce revenu sera alors

à raison de 50 % des avances.

Si elle était de 6 milliards, le revenu se trouverait égal aux 3 milliards des reprises du cultivateur, et à raison de 150 % des avances, etc...

Ces différents rapports entre les avances et le revenu peuvent présenter en différents temps, par leurs variétés, des données différentes, d'après lesquelles il faut calculer les dépenses des trois classes pour s'assurer des changements qui arrivent dans la production annuelle des richesses d'un royaume et dans les rapports essentiels entre les reprises des cultivateurs et le revenu, qui, ensemble, forment la somme totale de la reproduction annuelle.

Ainsi pour trouver exactement ces rapports dans tous les cas, il suffit d'apercevoir les causes qui peuvent apporter du changement dans l'ordre de la distribution des dépenses représenté dans le tableau et de suivre par le calcul la marche de cette distribution, conformément au changement dont on veut connaître les effets; le résultat du calcul présentera la somme totale de la reproduction augmentée ou diminuée par l'effet du changement survenu.

Il faut soustraire de cette somme les reprises des cultivateurs, le reste formera le revenu, excepté dans les

# p110

changements où la dépense de la nation doit excéder la reproduction annuelle du territoire du royaume. Alors cet excédent de dépenses qui surpasse la reproduction se trouve englobé par le calcul dans la recette de la classe productive.

Mais il est facile de l'apercevoir par la disproportion de cette recette avec les avances annuelles de la classe productive, dont on connaît le rapport actuel avec le produit total qu' elles font renaître annuellement. On connaît alors l'excédent de dépenses que le produit du pays ne peut fournir et qui par conséquent ne s' obtient que par des achats faits chez l' étranger. Ceux qui sont versés dans le calcul de la formule arithmétique du tableau économique reconnaissent et déterminent exactement ces variétés et les avantages ou les désavantages de leurs effets dans l'ordre économique par l'augmentation ou la diminution survenue dans les avances, ou dans le revenu, ou dans la classe stérile ; car cette classe perd toujours à raison du dépérissement qui arrive au revenu, et celui-ci perd toujours à raison du dépérissement qui arrive aux avances des cultivateurs. Toutes ses parties sont tellement liées entre elles qu' elles doivent toutes êtres comprises dans la formule arithmétique, par laquelle on peut les assujettir au calcul.

# p111

ici, où les avances annuelles de la culture sont de 2 milliards, la reproduction de 6 milliards, les reprises des cultivateurs de 3 milliards et le revenu par conséquent de 3 milliards, la distribution annuelle des dépenses et du commerce entre les trois classes serait telle que nous allons la représenter dans le tableau suivant. (...)

# p112

si dans un tel état de production le souverain avait pour sa part les deux septièmes du revenu, cette part constituerait un revenu public d'environ 800 millions, et ce grand revenu direct, qui suffirait seul pour soutenir au plus haut degré la splendeur de la puissance de l'autorité souveraine et les dépenses nécessaires pour la sûreté et la prospérité de la nation, ne causerait aucun dépérissement dans la reproduction annuelle, comme on peut le voir dans le tableau suivant qui représente séparément la dépense de l'impôt et celle du revenu des propriétaires fonciers. On voit que la levée de l'impôt, pris ainsi directement sur le produit net, ne change rien à l'ordre de la dépense et de la distribution ; que les cultivateurs reçoivent également les sommes nécessaires pour payer le revenu et pour assurer leurs reprises, et que par conséquent la reproduction doit être la même. Mais ce revenu public de 800 millions, qui embrasse directement les deux septièmes du produit net du territoire, aurait paru excessif aux propriétaires fonciers. Leur cupidité ignorante ne leur a jamais laissé apercevoir que l'impôt ne doit être pris que sur le revenu des terres. Ils ont toujours pensé que l'impôt devait être établi sur les hommes, ou sur les consommations que font les hommes, parce que les hommes participent tous à la protection de la puissance souveraine. Ils

# p114

n' ont nullement songé que l' homme, dont la constitution physique ne présente que des besoins, ne peut rien payer par lui-même, et que toute imposition mise sur les hommes ou sur leur consommation serait nécessairement

prise sur les richesses qui font subsister les hommes et que la terre seule produit. Ils se sont persuadés qu' en donnant directement un dixième du revenu de leurs terres ils payeraient bien complètement leur part de la contribution publique. Les nobles et le clergé ont réclamé des franchises et des immunités sans bornes, qu'ils ont prétendu être attachées à leurs biens et à leur état. Les souverains ont pensé qu'il convenait aussi d'accorder des exemptions totales à leurs officiers et à tous ceux qui sont revêtus de charges ou d'emplois dans toutes les différentes parties de l' administration du gouvernement. Par ces arrangements les revenus du fisc se sont trouvés à un état si modique, et les propriétaires présentaient tant d'oppositions à son augmentation directe, que les souverains ont eu recours à des impositions indirectes de divers genres, qui se sont étendues de plus en plus à mesure que les revenus des nations diminuaient par les détériorations qui sont les suites inévitables de ces impositions mêmes. Les propriétaires fonciers, qui n' en prévoyaient pas les suites et qui, dans le temps qu' elles détruisaient leurs revenus, ne comprenaient, n' apercevaient

## p115

pas même la cause de la diminution de leur richesse, applaudirent à ces impositions indirectes par lesquelles ils crurent éluder l'impôt, qui aurait dû être établi directement et immédiatement sur le revenu de leurs biens, où il n' aurait causé aucun dépérissement dans la reproduction annuelle et n' aurait eu besoin d' aucune augmentation successive ; au lieu que, par les progrès et les effets désastreux des impositions indirectes, il faut successivement augmenter tout ensemble et les impositions indirectes et l'impôt direct pour satisfaire aux besoins de l' etat. Aussi est-il arrivé que les propriétaires fonciers, non seulement n' ont pas évité le paiement des deux septièmes du revenu qui appartiennent au souverain, mais qu'ils se sont attirés en outre les impositions indirectes dont les détériorations progressives et inévitables anéantissent leurs revenus, ceux du souverain et les richesses de la nation. C' est cet effet qu' il s' agit de démontrer ; comme nous le ferons par la solution de ce problème dont nous allons poser les données d'après l'hypothèse que nous venons de développer.

Données

nous supposons donc qu' au lieu de l' impôt unique et direct qui pourrait être établi à raison des deux septièmes, lesquels, sur un revenu de 3 milliards, formeraient la somme de 800 millions, les propriétaires des terres préférassent un impôt qui ne prendrait directement et immédiatement sur le revenu de leurs terres qu' un dixième ou 300 millions ; et que, pour subvenir aux dépenses publiques, on établisse une contribution de 500 millions sur les personnes et sur les consommations, dont la moitié serait envahie par les frais de perception, par les profits des traitants et de leurs associés. par la surcharge qu' imposent sur la nation les contrebandiers, qui naissent inévitablement à la suite des impôts sur le commerce et qu' aucune armée fiscale n' a jamais pu contenir, par les frais litigieux qu' entraîne une perception compliquée dont les règles sont sujettes à beaucoup d'interprétations, par les accommodements clandestins des particuliers qui redoutent de plaider contre les employés du fisc, par les amendes arbitraires, par les gains annuels des titulaires de charges, d' offices et de droits aliénés, et par les profits des propriétaires de privilèges exclusifs, etc... Si nous nous servions des calculs de m.. le duc de Sully, nous pourrions porter beaucoup plus haut cette évaluation ; mais nous prenons, comme nous l' avons annoncé, un taux moyen entre les impôts indirects les plus dispendieux et ceux qui le sont le moins, et d'ailleurs

#### p117

nous aimons mieux rester au-dessous que de nous trouver au-dessus de la vérité.

Observations

première observation

toutes les dépenses sont payées par les richesses renaissantes que la terre seule produit, comme nous l' avons prouvé dans les dialogues précédents. Les premiers propriétaires des richesses renaissantes sont donc les premiers distributeurs des dépenses ; ce sont eux qui font réellement toutes les dépenses partie par eux-mêmes et partie en se faisant aider par les autres hommes dont ils tirent des services, et que pour prix de ces services ils substituent à eux-mêmes dans la dépense et la consommation d' une portion de leurs richesses.

Toutes les dépenses des salariés sont donc payées par ceux qui paient leurs salaires.

Les taxes établies sur les salariés, ou sur leurs dépenses, sont donc évidemment payées en entier par ceux qui paient leurs salaires.

On objecterait en vain que la classe des salariés pourrait

payer elle-même des taxes en augmentant son travail pour augmenter sa rétribution. Car : 1 yy pour multiplier ses travaux, il faudrait à la classe des salariés de plus grands fonds d'avances qu'elle n'a pas ; 2 yy quand la classe des salariés augmenterait ses travaux, elle n' augmenterait pas par là sa rétribution, puisque la valeur totale des salaires qu'elle peut obtenir est limitée par les facultés, par les richesses de ceux qui peuvent la salarier. Or il est évident que l' établissement d' une imposition sur les personnes, sur le travail, sur les marchandises, sur les consommations, n' augmente pas la richesse des nations, et qu'elle diminue les occasions de commerce, loin de les multiplier. Comment donc pourrait-on supposer une augmentation de travaux de la part de la classe des salariés par l'effet d'une imposition sur cette classe? Un fabricant fera-t-il des étoffes que l' on ne pourrait lui acheter ? Un commerçant en enverra-t-il mille pièces dans un lieu où l' on n' en peut payer et par conséquent consommer que cinq cents? Un horloger ira-t-il, pourra-t-il vendre des montres aux paysans de la Westphalie et du Limousin? On objecterait encore en vain que les salariés pourraient, en restreignant leur consommation et en se privant de jouissances, payer les taxes qu' on exigerait d' eux, sans qu' elles retombassent sur les premiers distributeurs des dépenses. On verra plus bas que, sans contribuer

#### p119

au paiement de l'impôt indirect, les salariés souffrent, par l'effet de cet impôt qui anéantit les subsistances, une extinction, un retranchement fâcheux de salaire, qui les réduisent à la misère et qui diminuent nécessairement leur population. Le prix des salaires et par conséquent les jouissances que les salariés peuvent se procurer sont fixés et réduits au plus bas par la concurrence extrême qui est entre eux. Si l' on veut, chez une nation, contraindre par une taxe ces salariés à restreindre doublement leurs jouissances, ils émigrent pour passer chez les autres nations où leur subsistance est plus assurée et leur industrie plus protégée. Alors le petit nombre de ceux qui restent dans le pays, se trouvant moins gêné par la concurrence, fait la loi aux premiers distributeurs des dépenses, et les contraint à payer le salaire ordinaire, et la taxe, et les frais de la terre encore par-dessus. De sorte que ces premiers propriétaires des productions renaissantes, attachés au sol par leurs possessions, supportent nécessairement tout le fardeau de cette imposition destructive.

Si les salariés, dont on voudrait restreindre les jouissances par des taxes, ne peuvent émigrer pour se remettre au niveau, ils deviennent mendiants ou voleurs, espèces d' impositions indirectes arbitraires et ambulantes, très onéreuses pour les premiers distributeurs des dépenses.

#### p120

Ainsi de quelque façon qu' on s' arrange, la classe productive, les propriétaires des terres et l'impôt même. comme premiers distributeurs des dépenses, paient inévitablement la totalité de l'imposition indirecte que l'on établit sur les hommes qu'ils salarient, ou sur les denrées et marchandises qu'ils consomment; et ils y contribuent chacun à raison de la distribution de ses dépenses. Deuxième observation on pourrait croire que la dépense de la classe productive, qui se fait à la campagne, contribue à l'imposition indirecte dans une proportion moins forte que celles qui se font dans les villes par les propriétaires qui y résident et par l'impôt même qui s' y dépense. Mais on n' aurait cette idée que faute de réfléchir que, si les agents de la classe productive ont en proportion moins à souffrir, dans leurs dépenses, de l'impôt sur les consommations, ils ont beaucoup plus à souffrir des tailles personnelles et arbitraires, et sont exposés à des vexations bien plus dures et bien plus multipliées que ceux qui font leurs dépenses dans les villes. S' il en fallait la preuve, on la trouverait dans la désertion des enfants du laboureur, auxquels leurs pères font quitter la campagne pour les envoyer dans les villes acheter des charges ou exercer des professions mercenaires.

#### p121

#### Troisième observation

si l' on envisageait le cultivateur, non seulement comme un des premiers distributeurs des dépenses, mais encore comme un premier vendeur, en observant combien les charges indirectes pèsent sur les prix à la vente de la première main, on apercevrait que presque tout le fardeau des impositions indirectes est supporté par la classe productive. Car les facultés des acheteurs sont limitées : si l' impôt indirect n' augmente pas le prix des productions pour l' acheteur-consommateur, il faut évidemment qu' il soit payé aux dépens du prix à la vente de la première main ; si l' impôt indirect augmente les prix pour les acheteurs-consommateurs, ceux-ci

sont forcés de diminuer leur consommation, dès lors le défaut de débit des productions force leur prix à diminuer ; car il faut que le cultivateur vende à quelque prix que ce soit ou qu' il cesse de cultiver pour vendre. Dans le fait les deux cas se mélangent et se compensent. Mais leur mélange, comme leur alternative, ne peut toujours être que ruineux et funeste au prix des productions.

Ces vérités sont encore trop inconnues pour être adoptées avec confiance par des lecteurs peu accoutumés à ces combinaisons ; c' est pourquoi nous nous

## p122

bornerons ici à faire entrer dans le calcul la contribution de la classe productive à l'impôt indirect, en raison de la dépense de cette classe. Il nous suffit d'avoir averti que cette supposition n'est pas entièrement exacte et que, de toutes celles qu' on peut faire, c' est la plus avantageuse à l' impôt indirect. Quatrième observation quoique la reproduction totale soit de 6 milliards, il n' entre que pour 5 milliards de productions dans le commerce : attendu que la classe productive en retient pour 1 milliard, qu' elle consomme chez elle en nature. comme nous l' avons déjà remarqué plus haut dans le problème sur le renchérissement des prix. Mais la somme des dépenses contribuables aux impositions indirectes est cependant, dans le cas donné, de 5 milliards 500 millions, savoir:

1 yy 2 milliards que dépense la classe productive sur ses reprises de 3 milliards, dont elle ne retient que 1 milliard pour la consommation directe qu' elle fait sans l' entremise d' aucun commerce, ci (...) 2 yy 300 millions d' impôt direct, ci (...)

## p123

3 yy 2 milliards 700 millions de revenu, qui restent aux propriétaires, après qu' on a prélevé l' impôt direct sur le produit net, ci (...)
4 yy 500 millions que lève et que dépense l' imposition indirecte, ci (...) total : (...)
on voit que l' imposition indirecte, qui se lève sur les dépenses et qui elle-même dépense ce qu' elle a

levé, forme un double emploi dans la masse des dépenses, qui n' accroît point cette masse, mais qui change la proportion des dépenses soumises à l' impôt indirect, lequel contribue lui-même à se payer lui-même. Déductions

les 500 millions d' impositions indirectes étant répartis sur les 5500 millions de dépenses qui y sont assujettis, chacun des premiers distributeurs de ces dépenses y contribue, comme nous l' avons remarqué, à raison des dépenses dont il fait la distribution.

La classe productive qui dépense 2 milliards y contribue pour (...)

l' impôt direct de 300 millions y contribue pour (...)

## p124

la portion de l' impôt indirect, qui revient au souverain et qui se monte à 250 millions, y contribue pour (...) les 250 millions de frais de l' imposition indirecte y contribuent pour (...) les propriétaires des terres y contribuent pour (...) total : (...)

jusque-là cet arrangement est fort prévenant pour les propriétaires des terres. Il leur paraît que la masse de 800 millions de l'impôt direct et indirect ne leur coûte que 545 millions au lieu de 800, qu' ils paieraient si cette masse était prise en entier immédiatement sur le revenu de leurs biens. Comme mauvais calculateurs, ils n' entrevoient pas que par cet arrangement spécieux ils fournissent la branche de laquelle est formé le manche de la cognée qui abattra la forêt. Les 282 millions, prélevés annuellement sur les avances de la classe productive par l'imposition indirecte de 500 millions et détournés de leur emploi productif, auraient produit trois pour un, c'est-à-dire 546 millions. Voilà donc un anéantissement de 546 millions de reproduction annuelle. Cette reproduction sera donc réduite à 5 milliards 454 millions au lieu de 6 milliards.

#### p125

Nous supposons que cette diminution de la reproduction totale sera rejetée en entier sur le revenu, sans quoi toutes les avances, tant primitives qu' annuelles, de cultivateurs se trouveraient détruites en peu d' années.

Ainsi le revenu à partager entre les propriétaires et l'impôt direct ne sera plus que de 2 milliards 454 millions au lieu de 3 milliards. Les 2 milliards d'avances annuelles de la classe productive ne produiront plus que 123 % de revenu d'avances au lieu de 150 %. L'impôt direct, qui était le dixième de 3 milliards de revenu, se trouvera réduit au dixième de 2 milliards 454 millions. Ainsi il ne sera plus que de 244 millions au lieu de 300 millions.

Les 800 millions d' impôt direct et indirect, chargés de 250 millions de frais, d' un repompement de 73 millions et d' un dépérissement de 56 millions, se trouvent réduits pour le fisc à 421 millions. Ainsi, abstraction faite de l' impôt direct de 300 millions, l' imposition

indirecte de 500 millions ne rapporte réellement au souverain que 121 millions, qui détruisent environ le onzième de la reproduction totale de son territoire et par conséquent de la population de son empire ; au lieu que l' impôt direct, pris à raison des deux septièmes des 3 milliards de revenu, lui rapporterait 379 millions de plus sans dépérissement.

Le revenu de 3 milliards, qui est réduit à 2 milliards

p126

454 millions, paie d' ailleurs en pure perte à ces mêmes impositions indirectes 245 millions ; ce qui réduit dans le fait à 2 milliards 209 millions, qui paient 244 millions d' impôt direct. Ainsi il ne reste aux propriétaires des terres que 1 milliard 975 millions au lieu de 2 milliards 200 millions qu' ils auraient si les 800 millions d' impôt étaient pris directement et immédiatement sur le revenu de 3 milliards ; et le souverain aurait eu alors réellement 800 millions au lieu qu' il n' a que 421 millions. Le souverain perd donc 379 millions et les propriétaires 235 millions ; ce qui forme en total 614 millions de perte pour ces co-propriétaires du produit net du territoire.

Pour connaître exactement les autres effets du changement arrivé dans la distribution des richesses par le dépérissement qu' occasionnent les 500 millions d' impositions indirectes, nous allons représenter dans un tableau l' état du dépérissement du revenu qui, au lieu d' être, à raison de 150 % des avances de la classe productive, comme il était avant la contribution de 500 millions d' imposition indirecte, ne se trouve plus, par l' effet immédiat de cette imposition, qu' à raison de 123 % des mêmes avances ; ce qui le réduit de 3 milliards à 2 milliards 454 millions. Et nous ferons abstraction dans ce tableau des 500 millions d' impositions

indirectes, afin d' éviter le double emploi que ces impositions mettent dans les dépenses. Troisième tableau (...)

p128

on voit que la classe productive fait, il est vrai, retomber sur le revenu sa première perte de 546 millions ; mais le revenu ne lui rapporte plus que 1227 millions au lieu de 1500 millions ; c' est 273 millions de déficit, dont un tiers est en retranchement de frais et par conséquent en diminution de salaires pour les ouvriers de cette classe. Ainsi ils perdent (...) la classe stérile ne rapporte à la classe productive que 2227 millions au lieu de 2500 millions; c' est 273 millions de moins, dont un tiers est en diminution de salaires pour les ouvriers de la classe productive. Ainsi ils perdent (...) la classe stérile ne reçoit que 2227 millions au lieu de 2500 millions ; c' est 273 millions, dont la moitié est en diminution de salaire pour les agents de cette classe. Ainsi ils perdent (...) total : (...) le total de la perte sur les salaires est donc de (...) et la perte sur le revenu est de (...) total : (...)

p129

#### solution

on a remarqué dans les déductions précédentes que les 500 millions d'impositions indirectes coûtent aux propriétaires des terres 235 millions de plus qu'ils ne leur coûteraient s' ils étaient en impôt direct, ci (...) que le souverain y perd (...) nous trouvons par le calcul du dernier tableau un retranchement de salaires de (...) total général de la déprédation : (...) le souverain ne retire, comme on l' a vu ci-devant, que 121 millions des impositions indirectes qui causent une perte de 932 millions. Cet impôt coûte donc environ huit fois plus à la nation que les 121 millions que le souverain en retire. Et celui-ci, au lieu de recevoir les 500 millions qui devraient former la plus grande partie de son revenu, n' en reçoit qu' un quart. Ainsi, sur quatre il perd trois, et pour un qu'il reçoit il en coûte huit à la nation. Les propriétaires des terres, qui d'abord semblaient ne payer pour leur part de la masse des 800 millions

## p130

d'impôts directs et indirects que 545 millions et qui croyaient profiter en ne payant pas directement et immédiatement la totalité de l'impôt de 800 millions sur le produit net de leurs terres, paient ou perdent réellement, par la forme d'imposition dont il s'agit, 1 milliard 35 millions, tandis que la masse d'impôt de 800 millions ne rapporte au souverain que 421 millions.

En vain le souverain voudrait-il suppléer à un tel déchet par des augmentations d'impositions indirectes. Elles ne serviraient qu'à accroître le dépérissement de son revenu et de celui de la nation. Ainsi plus on augmenterait l'impôt indirect, plus il faudrait augmenter l'impôt direct pour suppléer au dépérissement de l'impôt même.

Si, par exemple, le souverain voulait soutenir la recette de son impôt direct à 300 millions, cet impôt, qui n' était que le dixième du revenu de 3 milliards, deviendrait le huitième de ce même revenu, qui se trouverait réduit à 2 milliards 454 millions. C' est ainsi que l' impôt direct empiéterait de plus en plus sur le revenu, sans augmentation de recette pour le souverain, à mesure que l' impôt indirect diminuerait la masse du revenu. C' est ainsi que l' impôt direct et l' impôt indirect existeraient ensemble sans règle et que, par leurs accroissements progressifs et désordonnés, ils deviendraient

l' un et l' autre désastreux pour le souverain et pour la nation.

Autres dommages plus redoutables causés par l'impôt indirect et qui restent à observer.

On doit faire attention que nous avons fait abstraction de quatre genres de dommages que nous allons indiquer et qui doivent entrer, lorsqu' on peut les évaluer chacun en détail, dans la supputation des pertes que causent les impôts indirects.

Premier genre de dommage

les détériorations qu'ils causent dans une progression fort rapide.

Telles sont, premièrement, les détériorations successives des biens-fonds, lesquelles sont une suite du dépérissement que l'impôt indirect nécessite dans le revenu des propriétaires des terres, dépérissement qui retranche à ces propriétaires les facultés d'entretenir et d'améliorer leurs biens.

Telles sont, deuxièmement, les détériorations successives des entreprises et des travaux fructueux auxquels on n' ose employer des richesses ostensibles, dont l' estimation,

p132

toujours hasardée, sert de base à l'assiette de l'impôt indirect arbitraire.

Telles sont, troisièmement, les détériorations successives, et dans une progression géométrique, causées par la spoliation des avances de la culture ; ce qui est une suite funeste des additions d' impositions indirectes, arbitraires et anticipées qui se lèvent ou qui retombent sur les fermiers pendant le cours de leurs baux. Second genre de dommage

les fortunes pécuniaires qui se multiplient par les profits des financiers qui afferment les impositions indirectes ; ce qui arrête ou intervertit la circulation de l' argent et en empêche le retour annuel à l' agriculture.

Troisième genre de dommage

la résidence des riches financiers dans la capitale; ce qui éloigne la consommation des lieux de la production. D' où résulte de grandes dépenses de charrois qui retombent en perte sur le prix des productions à la vente de la première main et par conséquent sur les revenus des propriétaires des terres; lesquels eux-mêmes, surtout s' ils sont de familles distinguées, se

retirent pareillement à la capitale dans la vue de participer par leur crédit aux grâces de la cour, pour se dédommager en partie, par les libéralités du souverain, du dépérissement de leurs revenus. Quatrième genre de dommage la multiplication des mendiants : laquelle est une suite des impositions indirectes qui anéantissent les salaires ou la subsistance en éteignant une partie de la reproduction des richesses annuelles de la nation. Cette multiplication des mendiants est une surcharge considérable sur les cultivateurs ; parce qu'ils n'osent refuser l' aumône, étant trop exposés aux dangers que peut leur attirer le mécontentement des mendiants vindicatifs. Et cette surcharge retombe sur le revenu des propriétaires qui, seuls, peuvent subvenir au dédommagement des cultivateurs, et qui sont forcés à ce dédommagement par la nature même de leur propriété et des conventions qu'ils ne peuvent passer que librement avec ceux qui exploitent leurs terres. Nous n' avons pas compris, dans les calculs du problème que l' on vient de résoudre, ces quatre genres de dommages ; les données en sont trop variées et trop multipliées pour qu' on puisse s' en former une idée précise. On ne pourra les assujettir au calcul que par

#### p134

une suite de travaux particuliers et fort étendus. Il nous suffit d' avoir indiqué la voie que l' on peut tenir pour les amener toutes au même ordre de supputation lorsqu' elles seront connues plus exactement. Résultat

on peut demander à présent aux propriétaires fonciers s' il n' est pas de la dernière importance pour eux de satisfaire complètement à l' impôt direct qui fixe et assure l' état de leur propriété, et de ne pas engager, par un intérêt mal entendu, les souverains à recourir, pour les besoins de l' etat, à des ressources aussi ruineuses pour le revenu des propriétaires, pour les souverains eux-mêmes, pour le corps entier de la nation, que le sont les impôts indirects.

# **Livros Grátis**

( <a href="http://www.livrosgratis.com.br">http://www.livrosgratis.com.br</a>)

## Milhares de Livros para Download:

<u>Baixar</u>	livros	de	Adm	<u>inis</u>	tra	ção

Baixar livros de Agronomia

Baixar livros de Arquitetura

Baixar livros de Artes

Baixar livros de Astronomia

Baixar livros de Biologia Geral

Baixar livros de Ciência da Computação

Baixar livros de Ciência da Informação

Baixar livros de Ciência Política

Baixar livros de Ciências da Saúde

Baixar livros de Comunicação

Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE

Baixar livros de Defesa civil

Baixar livros de Direito

Baixar livros de Direitos humanos

Baixar livros de Economia

Baixar livros de Economia Doméstica

Baixar livros de Educação

Baixar livros de Educação - Trânsito

Baixar livros de Educação Física

Baixar livros de Engenharia Aeroespacial

Baixar livros de Farmácia

Baixar livros de Filosofia

Baixar livros de Física

Baixar livros de Geociências

Baixar livros de Geografia

Baixar livros de História

Baixar livros de Línguas

Baixar livros de Literatura

Baixar livros de Literatura de Cordel

Baixar livros de Literatura Infantil

Baixar livros de Matemática

Baixar livros de Medicina

Baixar livros de Medicina Veterinária

Baixar livros de Meio Ambiente

Baixar livros de Meteorologia

Baixar Monografias e TCC

Baixar livros Multidisciplinar

Baixar livros de Música

Baixar livros de Psicologia

Baixar livros de Química

Baixar livros de Saúde Coletiva

Baixar livros de Serviço Social

Baixar livros de Sociologia

Baixar livros de Teologia

Baixar livros de Trabalho

Baixar livros de Turismo